



Jean-Yves Chapuis,
urbaniste, vice-président
de Rennes Métropole,
délégué aux formes urbaines

“ On peut
construire sans
renoncer aux
espaces naturels ”

**L'étalement urbain à Rennes,
ce n'est pas une fatalité ?**

Il est maîtrisé sur la communauté d'agglomération rennaise. A la demande des maires, celle-ci s'est pourvue d'une délégation aux formes urbaines, unique en France. Nous y défendons le concept de ville-archipel : la ville s'étend, mais avec des « champs urbains », en intégrant des pans entiers d'agriculture périurbaine et d'activités de loisirs verts. Le programme local de l'habitat table sur un objectif de 4 500 logements par an. On peut les construire sans renoncer aux espaces agricoles et aux espaces naturels.

En densifiant ? Le mot fait peur...

Densifier un bourg, c'est permettre aux personnes âgées, aux familles monoparentales ou aux jeunes qui y vivent d'avoir à leur disposition, à pied, tous les services de proximité dont ils ont besoin. Limiter les parcelles à 350 m² et construire plus de logements collectifs, c'est permettre à tous de se loger. Et comment envisager le développement des déplacements à pied et à vélo si on ne densifie pas ?

Le problème du prix élevé du foncier et de la hausse des coûts de construction reste entier.

Comment y remédier ?

Les maires doivent acheter les terrains qui se libèrent pour maîtriser au maximum le foncier sur leur commune avec l'aide de Rennes Métropole. Nous avons engagé 50 millions d'euros dans le programme local de l'habitat. Un projet de réflexion et d'expérimentation sur les normes de construction est par ailleurs en cours à Chantepie, avec le plan urbanisme-construction-architecture, un programme du ministère de l'Ecologie sur l'innovation scientifique et technique dans l'habitat, réalisé par l'architecte Christian Hauvette avec le groupe Launay. ■ **V. R.**